



Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit

L'APP Pleurtuit sous l'égide de l'UNAN-Manche (Union nationale des associations de navigateurs), organise avec le concours des stations SNSM de Dinard et de Saint-Suliac, deux réunions d'information sur la sécurité en mer :

Une réunion théorique en salle

Le samedi 13 avril de 10 heures à midi salle Rance-Frémur, rue Saint-Exupéry, à Pleurtuit.

Une réunion pratique

Le samedi 4 mai à 9 heures 30 sur la cale de Plouër.

Leur objet est de rappeler à tous les plaisanciers et à la veille de la saison 2019 les règles de sécurité à respecter pour prévenir les accidents en mer et les dispositions impératives à prendre lorsque différents types d'incidents ou d'accidents surviennent : la panne moteur, l'hélice engagée, la voie d'eau, le feu à bord, l'homme à la mer. La question des premiers secours sera également abordée.

Le but de ces deux réunions est de mieux préparer les plaisanciers à gérer l'imprévu qui n'arrive pas toujours qu'aux autres et surtout pour faire en sorte que la mer n'ait jamais le goût des larmes.

François Lefèvre, Président.

Association des plaisanciers et pêcheurs de Pleurtuit – 9 chemin des Clos fleuris, 35730 Pleurtuit

Adresse électronique : appp@appp-pleurtuit.fr Association type loi de 1901 – N° W354001948